



Supplément du rapport d'activité 2018

Le projet d'établissement 2019-2021

➔ Un outil de pilotage



Elaborer un projet d'établissement, c'est donner le cap pour une meilleure lisibilité des actions pluriannuelles à mener sur le territoire.

L'ambition première est de faire de la sécurité des finistériens une préoccupation collective, pour les 3 prochaines années, s'appuyant sur un établissement public moderne et performant.

Fruit d'un important travail mené par les groupements et les services du SDIS 29, son élaboration s'est aussi appuyé sur deux éléments essentiels :

- Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR 2015-2020), document stratégique et de référence fixant les objectifs en matière de couverture et d'organisation opérationnelle de notre établissement public ;
- Les 34 orientations stratégiques 2016-2020 relatives à l'organisation du SDIS 29, ses missions et ses ressources.

2 axes, 9 thématiques

Le projet d'établissement pour la période 2019-2021 a été conçu autour de 2 axes et 9 thèmes à traiter.

Les orientations et ambitions stratégiques

- Une organisation départementale adaptée au contexte finistérien.
- Le maintien et l'efficacité opérationnels des centres d'incendie et de secours.
- Des ressources humaines adaptées au besoin des services.
- Une santé et une qualité de vie en service comme gage de réussite.
- Des moyens à la hauteur de nos ambitions.
- Un management évolutif selon le contexte.

Les modalités de mise en œuvre

- Une perspective financière maîtrisée.
- Un partenariat fort pour une réussite certaine.
- Une culture de communication partagée, renforcée par des outils modernes et performants.

➔ AMBITIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Une organisation départementale adaptée au contexte finistérien

- Approuver le Règlement Opérationnel (RO), véritable outil de gestion opérationnelle.
- Allier la cohérence départementale avec la nécessaire coordination de proximité par une nouvelle organisation territoriale.
- Privilégier une organisation administrative support en appui aux chefs de centre.
- Renforcer la transversalité et l'articulation entre les services.
- Intégrer à l'ensemble des actions du SDIS 29 les principes du développement durable.

Des Ressources Humaines (RH) adaptées aux besoins des services

- S'appuyer sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour répondre aux enjeux RH de demain.
- Fidéliser et pérenniser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires.
- Ouvrir l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires vers une diversité plus large.
- Renforcer le dialogue social pour favoriser l'implication de tous les acteurs de l'établissement.
- Développer la formation en lien avec les compétences et garantir ainsi l'efficacité opérationnelle.



Un management évolutif selon le contexte

- Faire du SDIS 29 un acteur majeur et performant de la sécurité civile en se dotant d'outils de pilotage et d'évaluation adaptés.
- Elaborer une charte des valeurs et la décliner dans les projets de service.
- Poursuivre la formation des encadrants et harmoniser les pratiques managériales.
- Clarifier les modes de fonctionnement et les procédures en les simplifiant.

Améliorer l'organisation du SDIS 29 au profit de la réponse opérationnelle apportée aux sinistrés

Une santé et une qualité de vie en service comme gage de réussite

- Renforcer continuellement la prévention des risques liés à nos métiers.
- Veiller à la fois à la santé et à la qualité de vie au travail des agents.
- Etendre la protection sociale des agents en déployant une convention collective de prévoyance.
- Structurer l'accompagnement social des agents.

Le maintien et l'efficience opérationnels des Centres d'Incendie et de Secours (CIS)

- Organiser la contribution du SDIS 29 aux secours à personne et à l'aide médicale urgente.
- Organiser la doctrine opérationnelle pour apporter une réponse cohérente et adaptée aux différents acteurs.
- Optimiser le traitement de l'alerte pour un engagement des secours encore plus efficient.
- Développer le RETour d'EXpérience (RETEX) pour améliorer nos pratiques opérationnelles.

Des moyens à la hauteur de nos ambitions

- Poursuivre la modernisation du SDIS 29 en construisant le projet ambitieux de centre départemental de formation.
- Optimiser la qualité de la gestion financière et se doter d'une protection juridique adaptée.
- Développer et utiliser les systèmes d'information comme outils de performance.
- Poursuivre le développement de la dématérialisation.



➔ MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La prospective financière doit permettre :

- d'optimiser le pilotage de la masse salariale qui représente 80 % du budget de fonctionnement du SDIS 29 ;
- d'affiner les plans pluriannuels d'investissement en lien avec la valorisation de notre patrimoine immobilier, l'optimisation de notre parc de véhicules et matériels de secours, etc.
- d'anticiper l'évolution des contributions du Conseil départemental, des communes et EPCI qui représentent 95 % des ressources du SDIS 29.

Un partenariat fort pour une réussite certaine

- Développer une convergence de gestion avec le Conseil départemental par la signature d'une convention pluriannuelle définissant les engagements réciproques du Département et du SDIS 29.
- Poursuivre la signature de conventions avec les employeurs publics et privés pour favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, notamment en journée.

Le SDIS 29 est un acteur majeur de la sécurité civile au service de tous les finistériens. Fort de son expertise, il conforte son positionnement en menant des actions en matière de prévention et d'éducation pour sensibiliser le citoyen à sa propre sécurité.

Une perspective financière maîtrisée

- Développer la prospective financière pour anticiper l'évolution des moyens financiers du SDIS 29.
- Instaurer, de manière plus systématique, un dialogue de gestion périodique sur le pilotage budgétaire avec les chefs de groupement et les chefs de service.
- Optimiser la commande publique en développant des mutualisations, notamment avec le Conseil départemental ou les autres SDIS du Groupement des Unions Départementales des Sapeurs-Pompiers de l'Ouest (GUDSO).
- Mettre en place un véritable contrôle de gestion, garant de la performance de notre établissement.

Les dispositifs de conventionnement doivent sensibiliser les élus, notamment dans les zones rurales, et favoriser l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires parmi les employés communaux. Des solutions en termes de logement et de modes de garde pour leurs enfants pourront être recherchées auprès des élus pour stabiliser l'implantation locale des sapeurs-pompiers volontaires.

Une culture de la communication partagée, renforcée par des outils modernes et performants

- Partager les connaissances en facilitant la circulation et la diffusion de l'information.
- Valoriser l'action et les savoir-faire du SDIS 29 auprès de ses différents publics.
- Développer les actions de promotion du volontariat.
- Renforcer la cohésion en sensibilisant les agents à la culture et aux valeurs de l'établissement.